Les Marronniers

LIVRET D'ACCUEIL
SEPTEMBRE 2021

CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR
POUR PERSONNES ÂGÉES DÉSORIENTÉES

Ensemble pour se retrouver

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE DIJON

dijon.fr

Dijon

sommaire

L'ÉTABLISSEMENT

Le public concerné

Les horaires d'ouverture

La capacité d'accueil

L'admission

La tarification

Les aides financières

La sécurité des personnes

Les moyens mis en œuvre, valeurs du centre et son projet

L'agencement des locaux

La localisation

LA VIE AU SEIN DE LA STRUCTURE

L'équipe de professionnels

Vos interlocuteurs

Les activités de stimulation des fonctions cognitives et motrices

Les prestations du quotidien

LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Les réunions des familles

Les contacts avec les familles

Le journal

Les temps festifs

Depuis 2001, j'ai à cœur de faire de Dijon une ville douce à vivre, une ville « Amie des Aînés ».

C'est pourquoi nous nous attachons à développer et à créer des structures, des services, qui répondent aux mieux aux besoins des doyens dijonnais d'aujourd'hui et de demain.

Citons entre autre la Maison des seniors, le service des interventions sociales pour accompagner les familles, le service animation senior, celui des repas à domicile, l'observatoire de l'âge, instance municipale participative et enfin le centre d'accueil de jour des Marronniers, pour les aînés les plus fragiles.

Cette structure médico-sociale, conçue, équipée et surtout animée par une équipe professionnelle et pluridisciplinaire est à votre écoute, pour vous, votre famille ou vos proches.

Je vous souhaite d'y passer de bons moments d'activité, de stimulation et de partage. Je vous encourage à y venir pour trouver le réconfort et l'aide dont vous avez besoin.

Enfin, je vous invite à rencontrer le personnel lors de manifestations ou de repas festifs.

Je reste attentif et à vos côtés,

François Rebsamen
Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Président du CCAS

Dans le cadre des actions mises en place en faveur des seniors, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon ne cesse de poursuivre ses efforts pour améliorer la prise en soins des personnes accueillies. Les aidants sont aussi considérés avec cette formule qui leur propose un moment de répit. Au nom du conseil d'administration et des professionnels du centre d 'accueil de jour Les Marronniers, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans cet établissement médico-social géré par le CCAS.

Ce livret d'accueil vous est remis lors de votre admission. Il présente l'établissement et les grandes lignes du projet. Il vient compléter les autres documents réglementaires : contrat de séjour et règlement de fonctionnement.

Je vous remercie de votre confiance et reste à votre écoute pour toute suggestion, remarque, question.

Antoine Hoareau
Adjoint au maire délégué aux solidarités, à l'action sociale et à la lutte contre la pauvreté
Vice-président du CCAS

Cet établissement public communal s'inscrit dans les valeurs républicaines et citoyennes et adhère à la charte des droits et libertés de la personne accueillie.

Le public concerné

Le centre d'accueil de jour les Marronniers accueille les personnes âgées de plus de 60 ans atteintes d'une maladie neuro-évolutive de type Alzheimer ou de troubles apparentés à différents stades d'évolution nécessitant une prise en charge spécifique.

Ces dernières possèdent une certaine autonomie physique : pouvoir se verticaliser, s'alimenter seules et ne pas présenter de troubles majeurs du comportement.

Les horaires d'ouverture

Le service administratif du centre d'accueil de jour est ouvert de 8h à 17h30. L'accueil du public s'organise de 9h à 16h20.

La capacité d'accueil

Le centre est autorisé à accueillir jusqu'à 20 personnes par jour.

L'admission

Elle intervient suite à un entretien avec la direction et une période d'essai. Elle nécessite la signature des documents réglementaires transmis à la personne accueillie. La procédure détaillée est décrite dans le contrat de séjour.

La tarification

Le prix de journée est fixé annuellement par arrêté du président du centre communal d'action sociale (CCAS) conformément à la délibération du conseil d'administration. La tarification comprend l'ensemble des prestations (activités, repas, transport, collations) et définit 2 tarifs (un pour les Dijonnais et un pour les non Dijonnais). Elle prévoit une déduction du forfait transport en cas de non utilisation de cette prestation. La facturation est mensuelle à terme échu.

Les aides financières

L'accueil au centre peut ouvrir droit à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile versée par le Conseil départemental de la Côte-d'Or (CD21). Le dossier de demande doit être constitué et transmis au CD21.

Cette allocation est attribuée aux personnes relevant d'un GIR (groupe iso-ressources) de 1 à 4, évalué par un travailleur social du CD21 et dont le prix de journée au centre est inclus au plan d'aide, (couverture partielle ou totale de la facture).

Le CCAS peut examiner toute situation financière particulière. La direction du centre est à la disposition des familles pour les informer et les orienter dans ces démarches d'accès aux droits et aux aides.

La sécurité des personnes

Les locaux ont été conçus et sont équipés pour répondre aux normes de sécurité exigées par la réglementation.
De plus, les personnes sont accompagnées tout au long de la journée par un personnel formé et missionné pour assurer une attention vigilante et constante.

À noter qu'il est interdit de fumer et de vapoter au sein de l'établissement, cependant le centre offre la possibilité aux fumeurs de sortir dans le jardin privatif accompagnés par le personnel.

Les moyens mis en œuvre, valeurs du centre et son projet

Le centre d'accueil de jour tend à diversifier ses modalités d'intervention pour être au plus proche des besoins et attentes des personnes accueillies. Les activités de stimulation cognitive, motrices, de travaux manuels, socio-culturelles, de loisirs ou d'expression sont développées dans le cadre d'ateliers ouverts à des effectifs plus ou moins importants, définis en fonction des objectifs fixés.
Le maintien de l'autonomie et le plaisir de faire ensemble sont toujours recherchés.

Différents outils sont à disposition de l'équipe :

- formation qualifiante du personnel permettant d'assurer une prise en charge optimale,
- diversité et qualité des ateliers proposés,
- projet personnalisé d'autonomie et de soins (PPAS) défini, et validé par la personne accueillie,
- désignation d'un référent professionnel pour assurer le suivi de la personne et faire le lien avec ses aidants.

Le centre d'accueil de jour a aussi vocation à accompagner les aidants :

- écoute, aide et soutien aux aidants, par un personnel para-médical,
- réunions des familles pour échanger sur la vie du centre et permettre à chacun de s'exprimer, de s'informer, de partager les bonnes pratiques et de participer à la vie de l'établissement.

L'agencement des locaux

L'architecture du bâtiment a été conçue pour le centre d'accueil de jour. Chaque pièce a été pensée pour répondre aux besoins des personnes en situation de fragilité neurologique.

Installée sur un même niveau, la structure offre des espaces étudiés pour faciliter le repérage, le déplacement, le confort et la sécurité du public.

L'implantation géographique de l'établissement

Les Marronniers sont situés au rez-de-chaussée de l'EHPAD Pierre Laroque, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes au sein du quartier Toison d'Or, à proximité de la place Granville à Dijon.

Les locaux sont situés en rdc de l'établissement et comprennent :

1 hall d'entrée • 1 espace accueil • 1 salle de repos • 3 salles d'activités 1 salle polyvalente • 1 bureau secrétariat • 1 bureau direction • 1 bureau animation • 1 infirmerie • 1 salle de douche • 1 salle de restauration

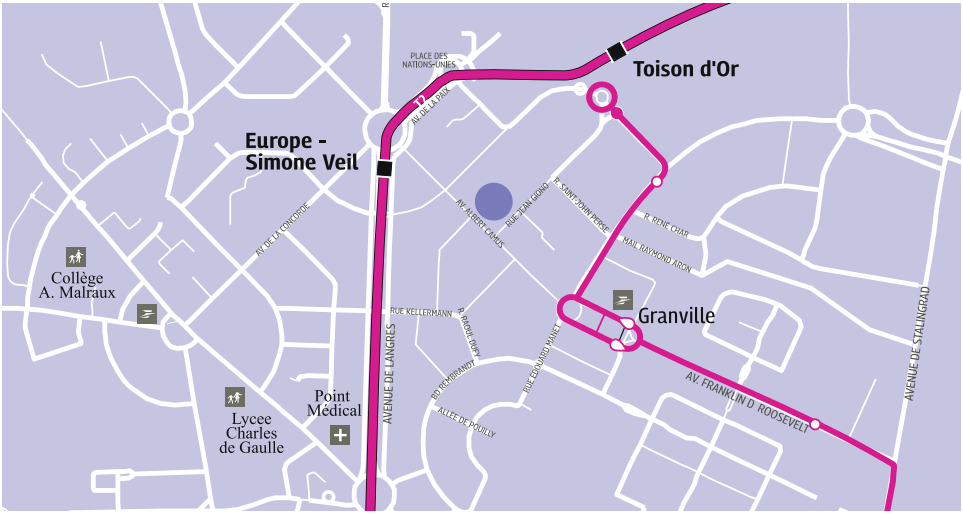

Pour venir:

- en bus : L6 (arrêt Granville) + 3 minutes à pied
- en tram : T2 (arrêt Europe) + 5 minutes à pied

L'équipe des professionnels

Permanents

- 1 directrice (cadre infirmière)
- 1 secrétaire
- 1 animatrice
- 1 infirmière
- 2 auxiliaires de soins (aide soignant, AMP)
- 2 agents de service

En vacations

- 2 ergothérapeutes (3 heures/semaine)
- 1 médecin gériatre (1 fois/mois)
- 1 psychologue (1h30) pour le personnel dans le cadre de l'analyse de la pratique professionnelle

Vos interlocuteurs

La directrice

Elle se tient à votre disposition et à celle de vos proches aidants (famille, mandataire, personne de confiance...) soit sur appel téléphonique, soit sur rendez-vous pour une rencontre au sein de l'établissement.

La secrétaire

Elle vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 17h30 :

- renseignements d'ordre général
- inscriptions aux repas, aux transports

Le référent

Il vous informe de l'évolution de votre prise en charge et est à la disposition de votre famille ou aidant pour toute question concernant les activités proposées. Il est votre interlocuteur privilégié pour vous écouter et vous accompagner face aux difficultés que vous pourriez rencontrer.

L'animatrice

Elle développe de nombreuses activités et adapte les ateliers aux goûts et besoins du public.

L'infirmière

Elle porte attention à votre suivi médical lors de votre présence au centre. Elle peut intervenir auprès du médecin traitant et des intervenants à domicile en fonction du besoin.
Elle est à votre disposition et à celle de la personne de confiance, que vous aurez désignée, pour toute question relative à votre état de santé.

Le médecin coordinateur

Il accompagne la prise en charge des personnes, aux côtés de l'équipe, en intervenant 2 heures par mois au sein du centre.
Il peut faire le lien entre le médecin traitant et les personnes accueillies, voire contacter les familles pour toute question relative à la prise en soins.

L'infirmière et les auxiliaires de soins

Les auxiliaires de soins et l'infirmière peuvent, en cas de besoin, dispenser des soins d'hygiène. L'infirmière, sur prescription médicale écrite et en cours de validité, pourra s'assurer de la prise de votre traitement et/ou effectuer des actes de soins (ex. : dextro, insuline) prescrits, lors de votre présence au centre. Elle consigne les remarques dans votre dossier et alerte les tiers médicaux ou familiaux, en cas de besoin.

En cas d'urgence, elle peut être amenée à appeler votre médecin ou les services d'urgence, pour vous assurer la prise en soins adaptée à votre situation.

Les activités de stimulation des fonctions cognitives et motrices

Elles sont réalisées sous forme d'ateliers de petits ou grands groupes, tout au long de la journée. Elles se déclinent en différents supports afin de proposer un large choix d'actions et de répondre aux envies et besoins de tous. Les ateliers sont planifiés sur l'ensemble de la semaine. Ils durent entre 1h et 1h30.
Après une période d'essai, la personne accueillie participera à différentes activités en adéquation avec ses capacités physiques et cognitives. L'équipe a le souci de former des groupes au sein desquels chaque personne pourra se sentir bien et bénéficiera pleinement de l'activité proposée.

Les ateliers d'entretien et de stimulation des fonctions motrices

- gymnastique douce : 3 fois/semaine, assuré par un ergothérapeute
- danse en position assise ou expression corporelle : 2 fois/semaine, assuré par un membre de l'équipe
- tricot, collage, couture : tous les après midi, animé par un membre de l'équipe
- atelier couleur : tous les après-midi, animé par un membre de l'équipe

Les ateliers d'entretien des fonctions cognitives

- jeux de mémoire
- exercices de stimulation intellectuelle et d'entretien du langage en équipe

Les ateliers d'expression

- chant
- contribution à la réalisation du journal de l'établissement
- musique

Les ateliers découvertes, ou socio-culturels

- jeux
- vidéos
- sorties culturelles ou de loisirs
- promenades

Les ateliers intergénérationnels

Ils sont réalisés en partenariat avec des structures d'accueil de jeunes enfants

Les ateliers récréatifs liés aux activités du quotidien

- cuisine : préparation de l'atelier, réalisation de recettes, dégustation

Les prestations du quotidien

Elles rythment la journée et demandent une attention particulière afin de faire de ces moments des temps moins contraints, qui encouragent la convivialité au sein du groupe, les rencontres, la vie sociale.

La restauration

Elle est assurée par la cuisine de l'EHPAD.
Les régimes sont possibles sur prescription médicale.
Les repas sont servis à midi en salle de restaurant.
Les menus sont affichés.
Au cours de la journée, diverses collations sont proposées, pour permettre une bonne hydratation et des temps de repos.

Le temps du repos d'après le repas

Pour respecter le rythme de chacun, une salle de repos équipée de fauteuils confortables est disponible pour une sieste, ou seulement un temps paisible.
La liberté est donnée à chacun de s'installer ou non dans cette pièce.

Le transport

Il est organisé par le centre afin de permettre aux personnes accueillies de se rendre de leur domicile au centre d'accueil de jour, et de retourner chez eux.
Il est assuré par des prestataires recrutés par appel d'offres.

Pour soutenir une gestion rigoureuse, il est demandé que toute absence soit signalée au secrétariat, au plus tard, la veille avant 17h. Les familles ou les aidants sont les bienvenus en prévenant quelques jours à l'avance.

Les familles sont des acteurs indispensables de la bonne intégration des personnes accueillies au sein de la structure. Le centre d'accueil de jour propose une formule de répit indispensable aux proches aidants et le personnel est à l'écoute de leurs questionnements. Les familles sont conviées à participer à divers temps de rencontres.

Les temps d'échanges mensuels

Ils s'organisent et encouragent les rencontres, les échanges d'information, le lien entre la directrice, l'infirmière et les proches aidants des personnes accueillies au centre.

Les réunions des familles

Elles sont proposées 2 fois par an. Ces rencontres ont vocation à informer les familles sur la vie au centre, à encourager des échanges de bonnes pratiques entre les participants, à transmettre des informations sur l'institution du CCAS de Dijon, sur les propositions disponibles sur le territoire en matière d'aide ou d'accompagnement et d'échanger sur tout sujet utile pour avancer ensemble.

Les contacts avec les familles

Le service administratif du centre d'accueil de jour est ouvert de 8h à 17h30. L'accueil du public s'organise de 9h à 16h20.

Le journal

Outil de communication trimestriel, il vous propose quelques illustrations de la vie du centre et vous informe des nouveautés, tout en proposant des jeux de cogitation pour tous.

Les temps festifs

Ils sont préparés avec la participation des personnes accueillies et tous les membres de l'équipe. Ils ont pour but de soutenir la convivialité, le lien social, les repères calendaires.

Ci-dessus : concert organisé par La Vapeur*, en plein air au jardin, avec le groupe vocal "Renard de renom". *Les "à côtés" du concert : un atelier de création d'affiche pour annoncer l'événement. 4 personnes des Marronniers ont participé à cet atelier ainsi que 4 personnes de Pierre Laroque.*

** Établissement public local de la ville de Dijon, La Vapeur propose des actions de médiation culturelle autour de genres musicaux variés, à l'attention des structures sociales, médico-sociales qui accompagnent des personnes fragilisées.*

Dans le cadre du suivi assuré par l'équipe du centre,
la Directrice et toute son équipe restent disponibles
pour vous rencontrer, vous accompagner face à toute situation,
pour laquelle vous éprouvez des difficultés
ou des incompréhensions liées à la maladie.

Les Marronniers

Ensemble pour se retrouver

Centre d'Accueil de Jour
pour personnes agées désorientées

5, av Albert Camus 21000 DIJON
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Tél. : 03 80 48 85 30